

Jacques STIENNON

*Docteur en Philosophie et Lettres*

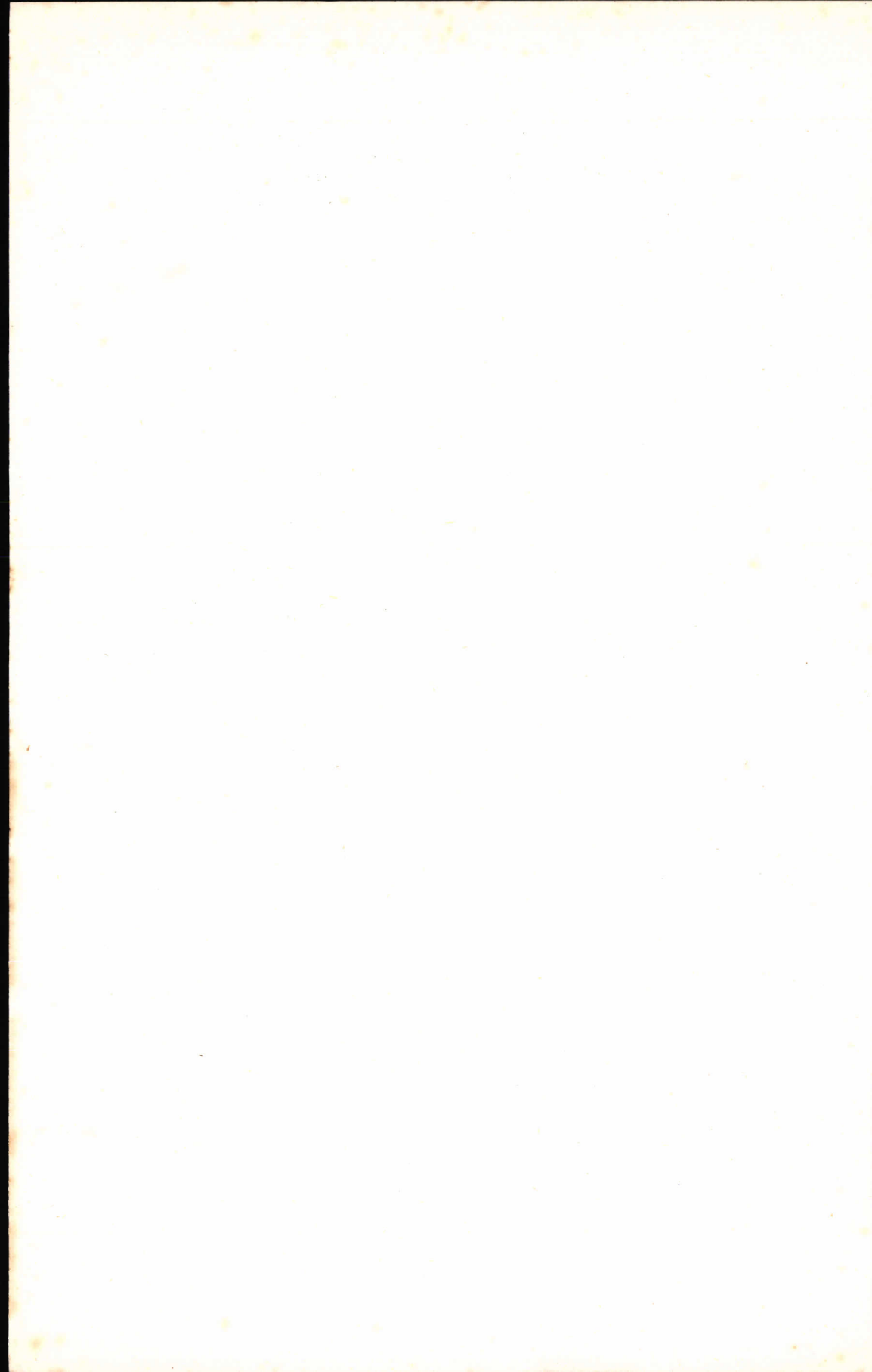
*Bibliothécaire - bibliographe à l'Université de Liège*

---

**Une Lettre inédite de Quetelet  
à l'historien liégeois Mathieu-Lambert Polain  
au sujet de l'affaire Chasles**



Extrait de *Archives Internationales d'Histoire des Sciences*  
9<sup>e</sup> Année, N<sup>o</sup> 35, Avril-Juin 1956, pp. 185-188



UNE LETTRE INÉDITE DE QUETELET  
A L'HISTORIEN LIÉGEAIS MATHIEU-LAMBERT POLAIN  
AU SUJET DE L'AFFAIRE CHASLES

---

Les historiens connaissent bien « l'affaire Chasles », exemple classique, cité par les traités modernes de diplomatique et de paléographie, lorsqu'ils abordent le chapitre des faux (1).

Ce cas typique a d'ailleurs été vulgarisé par un roman d'Alphonse Daudet — *L'Immortel* — où l'on reconnaît sans peine, sous les traits d'Astier-Réhu, le célèbre géomètre Michel Chasles (1793-1880), membre de l'Institut, qui, abusé par l'audacieux faussaire Vrain-Lucas, accueillit dans ses collections et eut l'imprudence de faire connaître à ses confrères éberlués des lettres de Cléopâtre, de César, de Jeanne d'Arc, de Pascal, de saint Pierre, de Galilée — et j'en passe — imperturbablement écrites en un français qui se voulait du moyen âge.

M. Jean Pelseener a révélé, il y a plus de vingt ans, le prélude belge au scandale, rendu inévitable par la publication de deux lettres prétendues de Charles-Quint à Rabelais, dans les *Bulletins de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique* (2). C'est au secrétaire perpétuel de cette institution, l'éminent mathématicien Quetelet, qu'on en devait communication. Elles suscitèrent immédiatement une réfutation de la part de Gachard, Archiviste général du Royaume, membre de la Classe des Lettres et historien autorisé du règne de Charles-Quint. A son invitation, Adolphe Van Rossum, employé de 1<sup>re</sup> classe aux Archives du Royaume, rédigea un mémoire qui concluait au faux, de la manière la plus catégorique. La Classe des Lettres, après l'avoir reçu le 1<sup>er</sup> avril 1867, créa aussitôt en son sein une commission composée d'Alphonse Wauters, Théodore Juste et Mathieu-Lambert Polain (3).

(1) A. DE BOUARD : *Manuel de diplomatique française et pontificale*, t. I, Paris, 1929, p. 17.

(2) J. PELSENEER : *Quetelet, Chasles et les faux Vrain-Lucas d'après des lettres inédites*, dans *Comptes rendus du 2<sup>e</sup> Congrès national des Sciences*, t. I, Bruxelles, 1935, pp. 105-112; J. PELSENEER : *En marge de l'affaire Chasles*, dans *Le Flambeau*, n<sup>o</sup> 3, 1955, pp. 311-318.

(3) Pour le détail des faits et les références aux sources, cf. J. PELSENEER, *art. cit.*

Depuis la publication, par M. Jean Pelseneer, de la correspondance inédite d'Auguste Quetelet relative à cette affaire, tous ces faits sont mieux connus et ont été placés dans leur véritable climat.

Il n'entre donc nullement dans mes intentions de refaire l'exemplaire exposé du distingué spécialiste de l'histoire des sciences, mais d'ajouter au dossier de l'affaire Chasles une lettre inédite de Quetelet, provenant d'une autre source que les précédentes, et adressée à l'historien liégeois Mathieu-Lambert Polain (4).

Par sa date — 24 mai 1867 — elle prend place entre le dépôt du mémoire Van Rossum et la lecture des rapports des commissaires, qui eut lieu le 1<sup>er</sup> juillet de la même année. Par son objet, elle complète le portrait psychologique de Quetelet, principal responsable de l'affaire. C'est l'esprit de corps et le souci d'urbanité qui dictent ici les réactions de l'illustre savant. On peut sourire de l'indignation qu'il manifeste envers ce « petit commis » (5), assez audacieux pour s'en prendre à un membre de l'Institut de France. Mais l'intéressé tire lui-même — un peu tard, il est vrai — la morale de toute cette histoire : « Dieu me garde de demander encore des pièces rares aux étrangers pour satisfaire nos curieux »!

Jacques STIENNON.

(4) Bibliothèque de l'Université de Liège, ms. 2941 (liasse de lettres reçues par Mathieu-L. Polain, classées par ordre alphabétique des correspondants). Mathieu-Lambert Polain, né à Liège en 1808, mort en 1872, fut archiviste de la Province de Liège, président de l'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique, membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique, de la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, administrateur-inspecteur de l'Université de Liège, et membre correspondant de l'Institut de France. On lui doit un nombre considérable de publications historiques et, notamment, une *Histoire de l'ancien pays de Liège* (1844-1847). Cf. A. LE ROY, *L'Université de Liège depuis sa fondation. Liber memorialis*, Liège, 1869, col. 11-24; [J. LEJEUNE], *Mathieu Polain*, dans *Catalogue de l'Exposition « Le Romantisme au Pays de Liège »* (10 septembre-31 octobre 1955), Liège, 1955, pp. 82-86.

(5) Adolphe-Joseph Van Rossum, né à Bruxelles le 25 juin 1833, décédé à Saint-Gilles le 5 août 1878, fut nommé employé de 2<sup>e</sup> classe aux Archives générales du Royaume par arrêté du 21 mars 1859, employé de 1<sup>re</sup> classe au 31 décembre 1860, sous-chef de section le 28 décembre 1869. Une lettre adressée par Emile Gachet, « chef du bureau paléographique » à Gachard, le 28 septembre 1853, fournit quelques détails sur ses capacités : « M. Adolphe Van Rossum travaille avec moi depuis plus de deux ans, et s'il n'a point encore demandé le titre d'attaché au bureau paléographique, c'est qu'il lui restait encore à subir l'examen de candidat en philosophie et lettres. Il a obtenu le diplôme avec une mention honorable dans la dernière session du jury... M. Adolphe Van Rossum est âgé de vingt ans, et a montré beaucoup d'aptitude pour la paléographie. C'est lui qui a copié plusieurs des manuscrits que j'ai remis à la Commission depuis quelque temps. » Nous devons ces renseignements à l'amabilité de M. Etienne Sabbe, Archiviste général du Royaume.

Bruxelles, le 24 mai 1867.

Mon cher confrère,

Je vous envoie le mémoire de M. Van Rossum, commis de M. Gachard, me dit-on, avec une lettre que je viens de recevoir de M. Alph. Wauters. J'y joins un billet qu'avait bien voulu m'adresser depuis quelques jours M. Juste, qui est commissaire après vous.

J'avoue que cet incident m'afflige. M. Gachard desiroit voir un authographe (*sic*) dont j'avais parlé dans une autre classe. Je m'empresse pour le satisfaire d'écrire à M. Chasles qui, avec une urbanité pleine de politesse, se hâte de me l'envoyer, me promettant une seconde lettre, si la première est insuffisante. On examine la pièce; plusieurs de nos collègues se déclarent avec urbanité pour ou contre, comme il convenait : mais concluant avec la plus grande politesse, *non nostrum inter vos tantas componere lites*.

Mais voici qu'un intru (*sic*) nous envoie un factum indigeste; et qui, sur un fait purement accidentel, traite du haut en bas notre savant géomètre français et je dirai notre savant bibliophile. Il dit à notre Académie qu'il décidera (*sic*) lui, ce qu'elle n'a pas cru devoir juger. Est-ce là de la politesse? Dieu me garde de demander encore des pièces rares aux étrangers pour satisfaire nos curieux. La classe n'y est pour rien sans doute : mais est-il bien qu'un petit commis maltraite de cette façon un des membres les plus honorés de l'Institut de France. Heureusement je suis nommé à côté de M. Chasles, si l'Académie jugeait à propos d'imprimer ce factum. On pourra demander, il est vrai, si je m'y connais, car je n'ai cessé de répéter que je ne connais pas les écritures anciennes, mais je crois connaître l'urbanité. L'auteur veut absolument me mettre en avant comme un savant bibliomane; si c'est pour m'asséner le soufflet, nous verrons, car j'espère que l'Académie voudra bien m'entendre avant de voir traiter ainsi un de nos correspondants les plus illustres.

Je vous demande mille pardons, mon cher collègue, je suis bien long, mais, comme disait l'autre, je n'ai pas le temps d'être plus court.

Mille amitiés.

(s) QUETELET.

Veillez me renvoyer les pièces de MM. Juste et Wauters que je joins à ces papiers.

A Monsieur Polain, membre de l'Académie.

